



Coach

FONCTION PUBLIQUE

2027-2028

Assistant territorial (principal) de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Catégorie B | Concours externe, interne, 3^e voie
& examens professionnels



Les connaissances essentielles



Entraînements corrigés



Progression pas à pas



Conseils méthodo



Eva **Barcelo-Hermant**
Maël **Czornyj Rannou**



**Assistant territorial (principal)
de conservation du patrimoine
et des bibliothèques**



Coach

FONCTION PUBLIQUE

Assistant territorial (principal) de conservation du patrimoine et des bibliothèques

**Catégorie B | Concours externe, interne,
3^e voie & examens professionnels**

Eva **Barcelo-Hermant**
Maël **Czornyj Rannou**



Retrouvez la collection
Coach Fonction Publique chez Ellipses



Mode d'emploi

Téléchargement des fichiers **vidéo**

1. Créez un compte gratuitement sur la page d'accueil du site des éditions Ellipses : www.editions-ellipses.fr
2. Scannez ce QR Code pour accéder directement à l'ouvrage et ses fichiers vidéos (ou saisissez le titre de l'ouvrage / le nom de l'auteur dans la barre de recherche, puis cliquez sur la couverture du livre pour accéder à sa page de présentation générale).
3. Cliquez sur l'onglet « Vidéos » à côté de l'onglet « Description » sous la couverture du livre ou à côté de « lire le sommaire ». Vous pourrez soit regarder directement les vidéos, soit les télécharger pour les regarder hors ligne.



Conception graphique couverture : Éric VIGIER

Conception graphique intérieur : Aline DEVILLARD

Mise en pages : SOFT

ISBN 9782340-118997

Dépôt légal : septembre 2026

© Ellipses Édition Marketing S.A.
8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Sommaire

Introduction.....	5
Rétroplanning idéal.....	9
 Partie 1	
CONTEXTE DU MÉTIER	15
 Partie 2	
LES ÉPREUVES.....	61
 Partie 3	
ANNALES CORRIGÉES.....	105
 Conclusion.....	191
Glossaire.....	193
Bibliographie	197

Introduction

COMME BEAUCOUP DE GENS, vous vous intéressez aux bibliothèques – sans doute aimez-vous le livre, la culture, mais aussi le contact avec les gens et le fait de travailler pour un service public avec une utilité sociale et plein d'autres excellentes raisons de vouloir travailler en bibliothèque. Pour y rester de façon pérenne, ce qu'on appelle aujourd'hui encore la voie royale est d'être lauréat d'un concours qui vous permettra de devenir titulaire de votre grade. Il y a deux choses à garder en tête tout au long de votre préparation au concours. Premièrement, c'est un très bel environnement de travail. De nombreuses personnes envisagent cette carrière, avec un projet plus ou moins réfléchi. De ce fait, il y a beaucoup de candidats, donc un certain nombre de sérieux : le concours de catégorie B, intermédiaire, est à ce titre un des plus difficiles.

Ensuite, ce n'est jamais votre personne qui est évaluée, mais une prestation à un moment T. Et heureusement, cette prestation se prépare. Si vous tenez ce livre entre vos mains c'est que vous êtes prêts à vous y efforcer et nous vous en félicitons.

Avant toute chose, après avoir vérifié que vous pouviez vous inscrire à ce concours, vous devez choisir votre voie. Deux concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques sont en effet disponibles en accès direct : le concours portant exactement ce nom et celui de « principal 2^e classe ». Il n'y a pas de recommandation absolue, sachez simplement que le « principal 2^e classe » est un concours hiérarchiquement supérieur, à l'intérieur du même grade il permet de débiter légèrement plus haut dans les grilles. Les épreuves sont similaires (même si les sujets diffèrent) et il n'y a pas de différence fondamentale, si ce n'est que l'oral parlera sans doute plus d'encadrement dans un cas. Dans ce manuel, nous abordons la préparation du concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, quand quelque chose diffère vraiment dans les attendus du principal 2^e classe, nous le précisons.

De la même manière, nous nous projetons sur le concours externe. Il reste que si vous êtes en interne ou en troisième concours, les épreuves sont les mêmes à l'oral. À l'écrit, cela diffère selon que vous êtes en concours de base ou de principal 2^e classe, nous l'indiquerons dans les épreuves où une différence a

lieu. Lors de votre inscription regardez bien les conditions d'accès à l'interne ou au troisième concours : cette voie méconnue réservée à ceux qui ont travaillé pour une durée d'au moins quatre ans dans le privé, ou eu un mandat électif ou une responsabilité bénévole dans une association pour la même durée. Cette voie vise à amener des profils différents et a vraiment un très bon ratio candidats/postes, si vous pouvez y prétendre ne ratez surtout pas l'occasion ! Vous pouvez aussi préparer ce grade avec un examen professionnel, les ratios sont meilleurs que dans les concours et cela ouvre la possibilité d'un troisième intergrade (le 1^{re} classe), les épreuves sont cependant les mêmes, à ceci près que l'écrit ne comprend qu'une note.

Enfin, il reste à choisir votre lieu d'inscription. Ce concours est organisé en région par les Centres de gestion, et les écrits ont tous lieu en même temps, on ne peut donc le passer qu'une fois par session. Souvent un centre va réunir plusieurs régions, par exemple c'est souvent à Rennes que s'organise le concours de Bretagne, Pays de la Loire et Normandie. Quel que soit le lieu choisi, votre concours sera valable dans toute la France, il y a donc des candidats qui établissent une stratégie en ciblant les régions où le ratio candidats/postes semble le meilleur. Cela ramène souvent vers l'Île-de-France, où il y a beaucoup de postes, mais il y a aussi beaucoup de candidats... En réalité ce ratio est très difficile à évaluer, car *in fine* vous pouvez très bien avoir 50 % d'absent à l'écrit quelque part et le ratio se renverse. Notre conseil serait plutôt d'aller où c'est le plus simple pour vous, afin d'éviter du stress de transport, des coûts, etc. mais si cela vous rassure d'aller dans un endroit connu pour ses meilleurs ratios, vous pouvez le faire. Attention cependant, un certain nombre de candidats font ce choix, et ce sont généralement des gens motivés donc qui abandonneront moins...

Voilà, vous êtes inscrit au concours, et maintenant ?

Et bien il faut préparer, et il semble que ce soit votre volonté puisque vous avez ce livre ! Il n'est qu'un outil, parmi d'autres, et en même temps il ne faut pas se noyer dans la masse de possibilités. L'idéal est toujours une formation avec des échanges directs et des écrits blancs, notamment avec les Centres régionaux de formation aux métiers des bibliothèques (CRFCB). Ces structures publiques fournissent de très bons entraînements, mais c'est une formation payante et exigeante en temps. Il existe aussi des forums, groupes (notamment sur Facebook), etc. d'entraide entre candidats, qui peuvent être intéressants. Évitez cependant d'en suivre trop. Et bien sûr, il existe des manuels, comme celui que vous avez entre les mains.

Écrit par des professionnels des bibliothèques, nous avons essayé de le rendre à la fois complet et vivant. Vous y trouverez une section contextuelle, une autre reprenant chaque épreuve avec sa méthodologie et nos conseils, une dernière qui propose une correction commentée des derniers concours (2025 et 2023). Au fil du livre, nous avons distillé des renvois vers une série de vidéos tournées avec des collègues en poste : d'une vingtaine de minutes maximum, nous les avons réparties en cohérence avec le propos, mais vous pouvez tout à fait les regarder à un autre moment ou toutes à la suite. Ce complément concret est fait pour vous donner une parole de terrain et une approche plus directe au sein de textes parfois arides, n'hésitez pas à vous en saisir de la manière la plus naturelle pour vous !

Enfin un dernier conseil : ne vous découragez pas. Certains candidats qui sont ou seront d'excellents bibliothécaires doivent présenter les concours plusieurs fois. Si cela arrive, cela n'enlève rien à vos compétences professionnelles. Vos efforts de préparation ne sont pas non plus en vain car ils vous aideront à le réussir une prochaine fois.

Le conseil du Coach



Des ressources ouvertes !

En parallèle de ce manuel, nous vous invitons à aller sur <https://callisto-formation.fr>, le site des Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB), puis de sélectionner « Les fondamentaux/préparation aux concours des bibliothèques ».

Si ces organismes publics proposent des prépa concours payantes, ils mettent aussi en ligne en accès libre plusieurs vidéos et de nombreuses ressources qualitatives, et validées par l'interprofession. C'est un complément utile à notre ouvrage, et il serait dommage de s'en priver !

Rétroplanning idéal

DE FAÇON GÉNÉRALE, un rétroplanning consiste à estimer votre charge de travail jusqu'aux épreuves et à la répartir de façon juste et équitable. Si nous vous en proposons ici une forme type, n'hésitez pas à vous l'approprier et à la faire vôtre. Certains préfèrent se garder des périodes de repos complet les derniers jours avant l'examen, d'autres sont au contraire très productifs dans les moments de stress.

Quelques étapes pour bien amorcer votre préparation au concours et votre rétroplanning :

1. Faites le point sur les épreuves du concours et analysez vos forces et vos faiblesses :

- ➔ Êtes-vous à l'aise avec la lecture rapide ? Avez-vous besoin de beaucoup de temps pour rédiger ? Pour vous relire ?
- ➔ Connaissez-vous déjà le milieu des médiathèques ? Celui de la fonction publique territoriale ?

Ce sont autant de choses avec lesquelles il vaut mieux être honnête afin de voir là où vous devez vous améliorer et là où vous avez des atouts à faire valoir.

2. Faites la liste des semaines qu'il vous reste d'ici le concours et dressez la liste de ce que vous voulez faire d'ici là.

Identifiez les moments où vous pourrez travailler et le type de travail que vous serez susceptible de faire : lire des articles, écouter des podcasts, faire une fiche, relire une fiche, faire un concours blanc...

Ces moments sont plus importants que le nombre précis de semaines ou de jours car vous ne pouvez pas forcément réviser tous les jours et tous les moments de travail n'ont pas le même but. L'idée est de profiter des plages disponibles (une après-midi toutes les deux semaines, des lectures courtes plusieurs fois par semaine, etc.) pour avancer de manière ciblée.

Mettons que vous ayez 9 mois pour réviser le concours. Vous arrivez à dégager une après-midi toutes les deux semaines et à lire plusieurs fois par semaine. Cela fait 18 grandes sessions de travail. Vous pouvez essayer d'équilibrer vos révisions avec en semaine des lectures-découvertes ou relectures et le week-end des entraînements plus longs.

Étape 1: la prise en main

Semaine 1 Temps de travail	• Prendre connaissance du concours, des épreuves et de leurs spécificités et surtout des dates d'inscription et des pièces nécessaires. • Confection d'une liste de thèmes à réviser, de compétences à entraîner et affinage de votre rétroplanning.	Objectif : Vous connaître, connaître le concours et la façon dont vous allez l'aborder.
Semaine 2 Temps de travail	Temps d'entraînement : 1^{re} session d'entraînement à la note de synthèse : • Lecture en temps réel d'un dossier. • Rédaction d'un plan au brouillon avec grandes parties et idées-clefs. • Rédaction d'un paragraphe. • Comparaison avec le corrigé.	Objectif : Prendre la température de cette épreuve. Soyez attentif au temps que vous avez mis pour chaque étape clef : • Lecture. • Construction d'un plan. • Rédaction.
Semaine 3 Au fur et à mesure de la semaine	Lecture de différents articles de diverses sources d'actualité et en faire des résumés de trois phrases maximum. Altermes entre la presse généraliste et celle professionnelle : livres hebdo, bbf (bulletin des bibliothèques de France), sites comme enssib ou abf.	Objectif : • Prendre l'habitude de lire rapidement et de retenir l'essentiel. • Enrichir votre culture professionnelle sans surcharge. À la fin de la semaine, essayez d'avoir quelques chiffres clef et deux citations marquantes, qui pourraient vous servir d'accroche ou donner du poids à vos arguments.
Semaine 4 Temps de travail	1^{re} session d'entraînement au questionnaire : • Prenez des sujets d'annales : combien de termes sont familiers ? Inconnus ? • Essayez de rédiger une ou deux questions	Objectif : Prendre la température de l'épreuve. Affinez la liste de thèmes que vous devez découvrir et/ou maîtriser d'ici les épreuves.

Étape 2: la montée en compétences

Semaine 5 Temps de travail	Entraînement à l'épreuve facultative	Objectif : Même si vous n'êtes pas sûrs de vous y inscrire, faites l'essai d'une traduction par exemple – vous avez probablement des points à gagner avec cette épreuve.
Semaine 6 Au fur et à mesure de la semaine	Travail ciblé (lire un article, écouter un podcast) sur un thème sur lequel vous vous sentez faible : par exemple politiques culturelles, histoire des bibliothèques, lecture publique & publics captifs, numérique en bibliothèque...	Objectif : Transformer un « à découvrir » en « à maîtriser ».
Semaine 7 Temps de travail	2 ^e entraînement à la note de synthèse – donnez-vous des bornes temporelles et essayez de les respecter (10 mn/article + 45 mn pour le plan par exemple) • Lecture complète du dossier. • Rédaction d'un plan détaillé. • Rédaction de l'introduction/conclusion + une partie.	Objectif : Progresser en méthode et en gestion du temps.
Semaine 8 Au fur et à mesure de la semaine	Entraînement questionnaire : lire des sujets d'annales, repérer les termes et concepts nouveaux, créer ou enrichir votre fiche lexique repérage des mots inconnus	Objectif : Vous familiariser avec le vocabulaire professionnel et repérer les notions à approfondir en priorité.
Semaine 9 Temps de travail	2 ^e session d'entraînement au questionnaire : choisissez soit un sujet entier soit une sélection de questions et entraînez-vous à répondre en temps réel. Prenez note de vos difficultés : ordonnez le brouillon, trie les exemples, finir à temps...	Objectif : Transformer le travail de lecture et de repérage en réponses opérationnelles.
Semaine 10 Au fur et à mesure de la semaine	Approfondissement thématique ciblé & révisions : • Lecture de 2 à 3 articles sur un thème transversal. • Reprises des fiches précédentes.	Objectif : Structurer vos connaissances et nourrir vos futurs entraînements.

Étape 3 : l'entraînement intensif

Semaine 11 Temps de travail	3 ^e entraînement à la note de synthèse : concentrez-vous sur la méthodologie de l'épreuve	Objectif : Vous sentir confiant face à cette épreuve de méthodologie.
Semaine 12 Au fur et à mesure de la semaine	Approfondissement thématique ciblé & révisions : • Lecture de 2 à 3 articles sur un thème transversal. • Reprises des fiches précédentes.	Objectif : Approfondir et structurer vos connaissances et relire vos précédentes notes pour ne pas oublier vos précédentes révisions.
Semaine 13 Temps de travail	Travail méthodologique appliqué sur la rédaction. vous pouvez au choix reprendre une ancienne copie intégrale et réécrire certains passages ou reprendre un entraînement que vous n'aviez pas rédigé entièrement. Entraînez-vous avec deux axes spécifiques : • Retravailler une introduction ou une conclusion. • Reformuler des réponses trop longues ou imprécises. Si vous avez la chance d'avoir un ami sympathique, demandez-lui de vous relire quelques paragraphes et ce qui lui semble clair et ce qui pourrait gagner en clarté, les passages peu naturels...	Objectif : Améliorer votre rédaction pour gagner des points sur la forme.
Semaine 14 Au fur et à mesure de la semaine	Entraînement à l'épreuve facultative	
Semaine 15 Temps de travail	Simulation partielle de concours : • Une note ou un gros questionnaire. • Dans les conditions du concours (temps, sans interruption).	Objectif : Tester votre endurance et votre concentration.

🚩 Étape 4: révision et sécurisation

Semaine 16 Au fur et à mesure de la semaine	Relisez vos dernières copies pour essayer de prendre conscience de vos erreurs	Objectif : Connaître vos écueils pour éviter de les reproduire.
Semaine 17 Temps de travail	Soit une dernière session de révision si vous en ressentez impérativement le besoin... Soit allez visiter une bibliothèque qui vous est inconnue ou que vous n'avez pas vue depuis longtemps. Mettez en pratique votre entraînement : posez-vous des questions sur l'accueil, l'aménagement, les collections, la signalétique... N'hésitez pas à embarquer avec vous un ami qui ne s'y connaît pas et vous pourrez comparer vos ressentis.	
Semaine 18 Au fur et à mesure de la semaine	Relisez une dernière fois vos fiches et vos exemples pour gagner en sérénité.	Objectif : Vous rassurer, vous aider à graver certains détails dans votre mémoire. N'arrivez surtout pas épuisé à l'épreuve.

Le conseil du Coach



- Au fur et à mesure de votre préparation, créez un tableau récapitulatif avec trois colonnes : « À maîtriser », « À découvrir », « À l'aise ». Classez-y chaque thème ou compétence.
- Créer une fiche lexique pour les nouveaux mots et sigles : EMI, EAC, Unimarc...
- Lire un article sur les bibliothèques peut devenir un entraînement aux deux épreuves si vous vous astreignez à écrire quelques lignes de résumé dessus.
- N'hésitez pas à vous adapter : le plus important n'est pas de tenir votre rétroplanning mais d'être prêt.
- Si la lecture est trop lente, prévoyez plus de sessions de lecture rapide (voir Semaine 3).
- Si le plan est désorganisé, travaillez la méthodologie (fiches, tutoriels).
- Si un thème vous résiste, prévoyez une session supplémentaire.
- Si vous êtes en forme, avancez sur la semaine suivante.

Partie 1

Contexte du métier

I Connaître l'environnement des bibliothèques

Les bibliothèques contemporaines ont largement dépassé la simple question de la lecture ou du prêt d'ouvrage. En parallèle de ces évolutions, la définition d'une bibliothèque comme les éléments la désignant ont évolué, créant plusieurs concepts clefs.

En passant le concours, il vous faudra des connaissances larges sur le métier. Le périmètre exact n'est jamais simple à identifier car lors de l'épreuve de questionnaire comme de l'oral, tout peut devenir un sujet d'interrogation. Il reste essentiel d'être clairs sur quelques fondamentaux que nous déployons ici, à avoir en tête quelles que soient les épreuves.

1 Une typologie des différentes bibliothèques

Bibliothèques publiques		Bibliothèques privées	
Bibliothèques d'État	Bibliothèques territoriales	Bibliothèque avec mission de service public	Autres bibliothèques
Bibliothèque nationale de France (BnF) et Bibliothèque nationale universitaire (Bnu)	Bibliothèques municipales et intercommunales (si ouvertes au public)	Bibliothèques associatives en lieux spécifiques (hôpitaux, prisons, etc.)	Bibliothèques de Comité d'entreprise
Bibliothèque publique d'information (Bpi)	Bibliothèques départementales et intercommunales (si uniquement avec mission de réseau)	Bibliothèques d'établissements publics de droit privé (EPCC, etc.)	Bibliothèques diocésaines
Bibliothèques universitaires	Bibliothèques intercommunales (parfois simple réseau)		Bibliothèques associatives diverses (Lecture pour tous, etc.)
Bibliothèques de Structures publiques spécifiques	Bibliothèques de la ville de Paris (fonction publique spécifique)		Bibliothèques d'établissements privés

On peut distinguer plusieurs catégories de bibliothèques : celles qui sont privées et celles qui sont publiques. Au sein de cette distinction, d'autres opèrent, principalement État/territoriale.

Attention : si le tableau ci-dessus présente quatre types de bibliothèques, il n'y a pas d'égalité de proportion, les bibliothèques privées sont bien plus marginales que les publiques. Si les bibliothèques sont regroupées dans des cases il n'y a pas de lecture horizontale spécifique. Par ailleurs, les concours ne concernent que les bibliothèques publiques.

La BnF et la Bpi sont les seules bibliothèques à dépendre directement du ministère de la Culture et de la Communication.

La Bibliothèque nationale de France

Cette bibliothèque trouve son origine dans une tradition royale démarrée par Charles V. En 1368 il installe sa collection dans une salle de Louvre spécialement aménagée.

Avec l'ordonnance du 28 décembre 1537, François 1^{er} crée l'obligation du dépôt légal : imprimeurs et libraires doivent déposer à la librairie du château de Blois tout livre imprimé mis en vente dans le royaume. En 1544 les livres rares sont transférés de Blois et Cognac à Fontainebleau afin de constituer la prestigieuse Librairie royale de la Renaissance. Humaniste et amoureux de l'Italie, il permit un développement remarquable de la culture lettrée en France. Fontainebleau se trouvant sur la route entre Paris et l'Italie, la Bibliothèque royale prit de l'ampleur durant les 25 ans qu'elle y passa puisque certains livres furent achetés pour l'usage personnel du Roi, en français comme en italien, d'autres offerts et d'autres saisis dans des bibliothèques de nobles. Les bibliothèques montraient aussi la richesse et la culture de leur propriétaire.

La Bibliothèque royale fut ramenée à Paris dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Au siècle suivant, Colbert avait l'ambition d'en faire un instrument à la gloire de Louis XIV. Au XVIII^e siècle, l'abbé Bignon, bibliothécaire du Roi organise la bibliothèque en départements et facilite l'accès de la Bibliothèque à tous.

Aujourd'hui, la BnF a une mission de conservation et d'exposition de son patrimoine. Plus grande institution bibliothéconomique française, elle conserve toute la production imprimée et publiée en France (dépôt légal) mais aussi des manuscrits, estampes, etc. Elle conserve aussi des collections audiovisuelles et numériques, restaure ses ouvrages, etc. C'est une structure imposante qui emploie directement plus de 2200 personnes, et une des voies évidentes pour

les titulaires d'un concours d'état. Si le cœur de la BnF est situé à Paris (avec plusieurs sites différents), elle possède un centre de restauration à Sablé-sur-Sarthe (qui devrait rejoindre à terme un centre de conservation de la presse à Amiens) et une antenne dédiée au théâtre à Avignon.

La Bibliothèque publique d'information

Ouverte en 1977 en plein Paris, appartenant à l'ensemble formant le Centre Pompidou, la Bpi a été pensée pour désengorger la BnF des missions de lecture publique. Si la BnF elle-même a évolué depuis, la Bpi garde un rôle de poisson-pilote de ces missions, innovant régulièrement et proposant des expérimentations répliquables sur le territoire. Ses collections sont entièrement dédiées à la consultation sur place, elle a été très innovante sur les questions d'accueil inconditionnel et organise régulièrement des journées d'études et de formation. La Bpi emploie un peu plus de 200 personnes.

Les bibliothèques universitaires

L'autre grand volet des bibliothèques d'État est constitué des bibliothèques universitaires (BU). Dépendant du ministère de la Recherche, elles sont rattachées aux universités et offrent plusieurs milliers de postes, de tous grades : en 2021, l'ENSSIB recensait plus de 1430 BU de tailles diverses en France. Si elles peuvent accueillir divers publics et se diversifient de plus en plus, leur première cible est le public étudiant, à qui elles doivent apporter des ressources en lien avec les matières enseignées dans leurs campus.

La Bibliothèque nationale et universitaire

La Bibliothèque nationale et universitaire (Bnu), située au cœur de Strasbourg, est un établissement hybride situé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui emploie un peu plus de 150 agents. Créée alors que l'Alsace est allemande, c'est une deuxième bibliothèque nationale avec son fonctionnement propre. Bibliothèque et musée, elle propose des expositions ainsi qu'une large collection d'imprimés, la deuxième de France après la BnF. Si les expositions sont gratuites et largement ouvertes, l'accès à la bibliothèque elle-même n'est possible qu'avec une carte, réservée aux adultes. Contrairement aux autres bibliothèques nationales, on peut y emprunter des ouvrages, mais l'accès réel reste donc limité à un public motivé et studieux.

Le tableau évoque aussi des bibliothèques d'établissements publics dépendant de l'État, le cas est rare, mais c'est par exemple celui de la bibliothèque du Louvre. Le concours est commun à tous les services de l'État et il faut ensuite poser des vœux quant à son affectation. Toutes bibliothèques confondues, l'État emploie plus de 6 200 personnes en bibliothèques.

2 Les bibliothèques territoriales

Les bibliothèques territoriales, qui nous concernent particulièrement, sont de loin les plus gros pourvoyeurs de bibliothèques et d'employés de bibliothèques, auxquels s'ajoutent de nombreux bénévoles dans les petites communes. Les rapports du ministère de la Culture comptabilisent près de 33 000 employés, pour 30 000 équivalents temps plein.

Les chiffres-clefs des bibliothèques territoriales

D'après l'*Atlas des bibliothèques territoriales* (2024), une collaboration entre le ministère de la Culture et le laboratoire UMR-Idées de l'Université de Rouen et du CNRS (c'est une ressource très utile, gratuitement disponible en ligne).

En 2022, on compte **15 500 bibliothèques**, ce qui permet à 40 % des communes d'être pourvues d'un lieu de lecture et à 85 % des habitants de résider dans une commune équipée. **Les bibliothèques sont le premier équipement culturel de proximité et 97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'un lieu de lecture.** Largement accessibles, 48 % de l'ensemble de ces lieux sont ouverts 4 jours par semaine ou plus, 49 % sont ouverts 10 heures par semaine ou plus.

Créées à 61 % depuis le début des années 2000, elles occupent en moyenne 282 m². Fonctionnant très largement en réseau (41 % d'entre elles), elles développent aussi de très nombreux partenariats (64 % à l'échelle nationale). L'action culturelle y est très représentée, puisque 55 % des bibliothèques en proposent, davantage en milieu urbain (73 %) qu'en milieu rural (49 %).

Les collections des bibliothèques territoriales rassemblent 152,5 millions de livres dont 30 millions de documents patrimoniaux. La grande accessibilité des collections occasionne en moyenne 38 prêts par an par usager emprunteur.

35 000 professionnels et plus de 60 000 bénévoles sont mobilisés pour animer les bibliothèques à travers la France.

En termes d'usages, il existe deux grands types de bibliothèques territoriales : les bibliothèques municipales et départementales. Mais les postes en territoriales ou les missions peuvent se trouver également ailleurs...